



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Auch, le 12 juillet 2021

### **SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENGAGEMENT DU CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU PAYS D'ARMAGNAC**

Pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique et économique dans les territoires, le Gouvernement a souhaité proposer aux collectivités territoriales un nouveau type de contrat : le contrat de relance et de transition écologique (CRTE).

Ce contrat a vocation à regrouper les différentes démarches contractuelles de l'Etat en coordination avec les autres collectivités porteuses de contrats, et à contribuer à la réussite du Plan de Relance dans les territoires en impliquant toutes les collectivités.

Ce contrat porte une ambition partagée, sur la durée du mandat pour concrétiser un projet de territoire qui vise à accélérer la transition écologique et conforter la cohésion territoriale avec une approche transversale de l'ensemble des politiques publiques (culture, sport, santé, éducation, économie, habitat, commerce, agriculture...).

La signature entre l'État et le Pays d'Armagnac du protocole d'engagement du **contrat de relance et de transition écologique** constitue une première étape, portant notamment sur l'année 2021 et les projets soutenus dans le cadre du plan de relance.

Des projets structurants tels que repris dans le dispositif Petites Villes de Demain sont d'ores et déjà identifiés. Ont ainsi été abordés les projets suivants :



Service départemental de la  
communication interministérielle  
de l'Etat

Tél. 05.62.61.43.68  
Portable. 06.34.31.26.98  
Mél : [pref-communication@gers.gouv.fr](mailto:pref-communication@gers.gouv.fr)

3, Place du Préfet Claude Erignac  
32000 AUCH



- la rénovation du Centre Salvandy à Condom, porté par la communauté de commune de la Ténarèze
- la création d'un « Pôle Viandes » à Condom, porté par la communauté de commune de la Ténarèze
- la réhabilitation et couverture des Arènes Joseph Fourniol à Vic Fezensac, porté par la commune de Vic-Fezensac
- la création d'une médiathèque à Nogaro, porté par la commune de Nogaro
- le réaménagement global du site touristique du Pouy à Eauze, porté par la commune d'Eauze.

Xavier Brunetière, préfet du Gers et Michel Gabas, Président du PETR Pays d'Armagnac ont signé le 6 juillet dernier ce protocole d'engagement en présence des présidents ou de leurs représentants des communautés de communes membres du PETR (CC d'Artagnan en Fezensac, CC Bas Armagnac, CC Ténarèze et CC Grand Armagnac).

Deux autres protocoles vont être signés avec le PETR du Pays d'Auch et le PETR des Portes de Gascogne.